

Le problème des armes d'Achille dans l'*Illiade* et dans les prolongements de la légende

Monsieur Léon Lacroix

Citer ce document / Cite this document :

Lacroix Léon. Le problème des armes d'Achille dans l'*Illiade* et dans les prolongements de la légende. In: Journal des savants, 2002, n° pp. 207-235;

doi : <https://doi.org/10.3406/jds.2002.1655>

https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_2002_num_2_1_1655

Fichier pdf généré le 26/11/2018

LE PROBLÈME DES ARMES D'ACHILLE DANS L'*ILIADÉ* ET DANS LES PROLONGEMENTS DE LA LÉGENDE

L'*Iliade* est une épopée construite selon un schéma qui nous mène de la querelle où Achille et Agamemnon s'opposent violemment, à la mort du prince troyen, Hector, et à ses funérailles¹. Tout au long de l'épopée l'annonce de la mort d'Achille résonne comme une sorte de glas. Il en est question dès le début, dans le premier entretien qui réunit Achille et sa mère, Thétis. Tous deux savent que le héros est condamné à une prompte mort (ὠκύμορος, I, 417). Ce thème, souvent repris, reviendra à la fin de l'épopée, quand Achille compare le destin de son père, Pélée, qui n'a qu'un fils, voué à mourir avant l'heure (παναώριον, XXIV, 540) à celui de son hôte, Priam. Dans la réponse aux ambassadeurs envoyés par Agamemnon, Achille évoque les deux destins qui s'offrent à lui. S'il continue le combat sous les murs d'Ilion, il doit renoncer à revoir sa patrie, mais il jouira d'une gloire impérissable (κλέος ἄφικτον, IX, 413). Si, au contraire, il choisit de retourner dans sa patrie, il bénéficiera d'une longue vie, mais il renonce à la gloire. C'est bien de la gloire, en effet, qu'il s'agit. Ce dilemme apparaît dès le premier entretien avec Thétis. Achille, qui se sait condamné à une vie trop brève, demande à Zeus de lui accorder au moins la gloire (I, 352 ss.). Quand, à la demande de Patrocle, il autorise son ami à reprendre le combat, il lui interdit toutefois de poursuivre les Troyens jusqu'aux murs d'Ilion, car « ce serait amoindrir ma gloire » (XVI, 90). L'*Iliade* célèbre la gloire d'Achille mais elle apparaît à certains moments comme une sorte de chant funèbre, qui annonce la mort du héros.

Pour situer Achille dans l'épopée, il n'est pas inutile de s'adresser aux Muses, comme le fait le poète après le Catalogue des vaisseaux (II,

1. Je me suis rarement écarté des traductions de l'*Iliade*, empruntées à l'édition de P. Mazon dans la Collection des Universités de France. Pour les sommaires du Cycle épique, je renvoie à l'édition de A. SEVERYNS, *Recherches sur la Chrestomathie de Proclus*, 1963, p. 75 ss.

761 ss.). Préoccupé d'établir un classement parmi les héros, mais aussi parmi les chevaux des Achéens, il place en tête les juments d'Eumélos, élevées par Apollon lui-même et, pour les hommes, Ajax, le fils de Télamon. Mais, ajoute-t-il, ce classement n'est valable qu'en l'absence d'Achille, qui est de loin le meilleur. Et il en est de même pour ses chevaux, placés ainsi hors concours (II, 769-770).

Parmi les héros achéens, Achille occupe ainsi une place que nul autre héros ne pouvait revendiquer. Fils d'une déesse et, par son père, Pélée, descendant de Zeus, il a des titres de noblesse qu'il ne manque pas de revendiquer quand il affronte le troyen Astéropée (XXI, 187-189).

Achille a reçu de son père armes et chevaux. Les armes ont une histoire que je tenterai de retracer. Elles posent en outre un problème, car la légende les a dotées d'immortalité. Elles nous amènent à nous interroger sur ce privilège et sur la manière dont il trouve sa place dans le récit du poète. Cette légende a des prolongements dans le Cycle épique et les armes d'Achille ont aussi leur place dans des traditions locales.

I. LES ARMES LÉGENDAIRES DANS L'*ILIADE*

Avant d'aborder l'histoire des armes d'Achille, il ne sera pas inutile de passer en revue les armes auxquelles le poète a cru pouvoir attribuer une valeur particulière en raison de leur structure ou des traditions relatives à leurs origines. Mais je rappellerai tout d'abord que le guerrier homérique, si on laisse de côté les armes de jet telles que l'arc et la fronde, possède un armement décrit par le poète selon un ordre traditionnel. On peut prendre comme exemple l'armement d'Agamemnon (XI, 16 ss.). Il comporte des jambières, une cuirasse, une épée suspendue à un porte-épée, un bouclier auquel est attaché un baudrier, un casque orné d'un panache et deux piques. C'est sans doute l'ordre que suit le héros quand il revêt son armement.

Certaines armes retiennent davantage l'attention. On placera en tout premier lieu le fameux bouclier d'Ajax, remarquable par ses dimensions, qui permettent de le comparer à une tour (ἤντε πύργον, VII, 219), et par sa structure : sept peaux de taureau sur lesquelles est fixée une plaque de bronze. Le poète nous révèle l'auteur et le lieu de fabrication : Tychios², un

2. Sur les noms d'artisans dans la poésie homérique, on trouvera quelques observations dans mon article « Ikmalios » dans *Hommages à W. Deonna*, collection Latomus, vol. XXVIII, p. 309 ss. pour Tychios, voir p. 313 et CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s.v. τεύχω, p. 1112.



FIG. 1. — Scène d'armement (Hector ; amphore d'Euthymidès ;
L'Univers des formes. Grèce archaïque, fig. 375).

« habile tailleur de cuir » (σκυτοτόμων ὄχ' ἄριστος, VII, 221), qui résidait à Hylé³. L'archer Teucros peut s'abriter derrière cet énorme bouclier (VIII, 267) et, quand Ajax sentait la fatigue, il lui arrivait de confier ce fardeau à ses compagnons (XIII, 710). Privé de ses armes, Achille songe à se réarmer et constate que seul le bouclier d'Ajax pourrait lui convenir (XVIII, 193). Cette arme exceptionnelle fait partie du personnage (XI, 485, 527, 545, 572). Elle a servi d'emblème aux Salaminiens, qui l'ont représentée sur leurs monnaies⁴.

3. Sur la structure du bouclier homérique, voir mon article, « Le bouclier, emblème des Béotiens » dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 36 (1958), p. 5 ss. Sur le *skytotos*, voir F. EKSTEIN, *Archaeologia homerica, Handwerk*, 1, 1974, p. 25.

4. Voir L. LACROIX, « À propos de quelques héros de la légende troyenne », dans *Travaux de numismatique grecque offerts à G. Le Rider*, Londres, 1999, p. 210, pl. 79, G.

Autre exemple d'une arme extraordinaire par sa structure, mais aussi par son histoire : le casque de Mériion (X, 260 ss.). On y a reconnu depuis longtemps une arme typique de l'époque mycénienne⁵. Il provenait d'un butin de guerre qu'Autolykos avait rapporté d'Eléon. Puis, passant de main en main, il avait été offert comme présent d'hospitalité (ξεινήιον) par Amphidamas de Cythère à Molos, père de Mériion. Ce dernier le met sur la tête d'Ulysse, qui cherche à s'armer avant d'entreprendre une périlleuse expédition (X, 266).

La cuirasse d'Agamemnon, longuement décrite par le poète (XI, 24 ss.), nous est aussi présentée comme un ξεινήιον. Agamemnon l'avait reçue du roi de Chypre, Kinyras. Autre exemple de ce genre de présent, la cuirasse de Mègès. Elle appartenait à Phyleus, père de Mègès, qui la tenait de son hôte, Euphètes (XV, 529 ss.).

Offrir une arme à son adversaire au terme d'un combat sans issue est une marque d'estime. Le troyen Hector donne à l'achéen Ajax une épée avec son fourreau et son baudrier, en échange il reçoit une ceinture ornée de pourpre (VII, 304 ss.). Le plus célèbre de ces échanges est celui auquel procèdent le lycien Glaucos et l'achéen Diomède. Constatant qu'il existait entre leurs ancêtres des liens d'hospitalité, ils décident d'échanger leurs armes (VII, 230 ss.), mauvaise opération pour Glaucos, comme le poète le fait observer malicieusement, car l'armure de Glaucos était en or et celle de Diomède, en bronze « la valeur de cent bœufs contre celle de neuf » (VI, 236). Que devint cette armure en or ? Le poète ne le dit pas.

Ces armes sont remarquables par leurs structure (bouclier d'Ajax, casque de Mériion). Plusieurs appartiennent au patrimoine familial (casque de Mériion, cuirasse de Mègès). Plusieurs aussi évoquent des liens d'hospitalité (casque de Mériion, cuirasse d'Agamemnon, cuirasse de Mègès, armements de Glaucos et de Diomède). Nous connaissons l'auteur du bouclier d'Ajax, un habile tailleur de cuir. On ajoutera le bouclier de Sarpédon, formé lui aussi d'un assemblage de peaux de bœuf, recouvertes d'une plaque de métal, œuvre d'un forgeron (χαλκεύς, XII, 295)⁶.

5. Sur ce type de casque, voir H.G. BUCHHOLZ et J. WIESNER, dans *Archaeologia homerica, Kriegswesen*, I, 1977, F 62, pl. E I.

6. Sur le *chalkeus*, voir F. EKSTEIN, *op. cit.*, L 28.

D'après le récit du poète, certaines armes auraient une origine divine. L'arc du troyen Pandaros⁷ nous est présenté comme un don d'Apollon dans le Catalogue des vaisseaux (II, 827). Mais nous apprenons par ailleurs que cet arc avait été fabriqué par un « polisseur de cornes » (κεραοξόος, IV, 110) avec les cornes d'un bouquetin tué par Pandaros. Le don d'Apollon dans le Catalogue des vaisseaux pourrait simplement signifier que Pandaros bénéficiait de la protection du dieu archer. On pense à une explication du même genre quand le casque d'Hector (XI, 353) et l'arc de Teucros (XV, 441) nous sont présentés comme des dons d'Apollon. On pense aussi à ce genre d'explication quand on apprend qu'Areithoos, le porte-massue, est un protégé d'Arès (VII, 146). Quand Hector veut enflammer l'esprit des Troyens, il les invite à s'emparer du bouclier de Nestor, qui passait pour être en or, et de la cuirasse de Diomède, sortie de la forge d'Héphaïstos (VIII, 191 ss.). Pareil langage paraît bien dicté par les circonstances car, nulle part ailleurs, il n'est question de ce bouclier en or et de cette cuirasse, ouvree par Héphaïstos. Comme nous allons pouvoir le constater, il en est autrement des armes d'Achille, dont l'origine divine ne saurait être contestée.

II. LES ARMES D'ACHILLE DANS L'*ILLIADÉ*

Au moment où Agamemnon décide d'enlever Briséis, Achille irrité s'apprête à tirer son épée du fourreau ; mais Athéna intervient pour empêcher ce geste qui aurait eu de tragiques conséquences (I, 194 ss.). Comme Achille se retire ensuite dans ses quartiers, il ne sera plus question des armes du héros et, dans la scène de l'Ambassade (IX, 182 ss.), Achille nous apparaît non en guerrier, mais en musicien. Pour chasser les idées noires, il chante les exploits des héros (κλέα ἀνδρῶν, IX, 189) en s'accompagnant de la cithare (φόρμιγξ). Il ne se laissera pas ébranler par les discours des ambassadeurs et le message qu'il leur confie exprime sa décision : il ne songera à reprendre le combat que s'il se sent directement menacé, quand les Troyens arriveront au cantonnement et aux vaisseaux des Myrmidons, en tuant les Argiens et en brûlant les vaisseaux (IX, 650 ss.). En fait, Achille ne reprendra les armes qu'après la mort de Patrocle. C'est une longue histoire, dont je rappellerai les principaux épisodes.

7. Sur le *keraxoos*, voir F. EKSTEIN, *op. cit.*, L 26 ; sur l'arc de Pandaros, voir F. CINCIANI, *Archaeologia homerica, Bildkunst*, 2, 1984, N 34.

A. Le premier armement d'Achille et la mort de Patrocle

Debout sur la proue de son navire, Achille assiste à la déroute des Achéens (XI, 600-601). L'heure approche où il devra intervenir et, pour obtenir des informations, il envoie Patrocle auprès de Nestor. C'est le point de départ de toute une série d'évènements, dont on soulignera l'étonnante cohésion. Il y a d'abord la suggestion de Nestor : que Patrocle obtienne d'Achille l'autorisation de revêtir ses propres armes (entendez les armes d'Achille) et qu'il apparaisse ainsi déguisé en tête des Myrmidons, on peut croire que les Troyens arrêteront leur offensive ; les Achéens pourront alors les repousser loin des vaisseaux et mettre à l'abri leur cantonnement (XI, 790 ss.).

Patrocle obtient l'accord d'Achille, mais à une condition : une fois l'ennemi chassé des vaisseaux, Patrocle devra faire demi-tour. Il ne lui appartient pas de s'approcher des murs d'Ilion, exploit qu'Achille se réserve (XVI, 90). Il doit craindre d'affronter Apollon, le dieu protecteur des Troyens (XVI, 94). Cet avertissement se révélera justifié, comme le montre la suite des évènements.

Patrocle, dit le poète, s'arme « d'un bronze éblouissant » (νόρου χαλκῶ, XVI, 130) et les armes sont énumérées selon l'ordre traditionnel⁸ : les jambières, la cuirasse, l'épée, le bouclier, le casque pourvu d'un panache. Ce sont là les armes d'Achille (XVI, 134). Viendront s'y ajouter deux piques. Patrocle, en effet, ne peut se servir de la « lourde, longue et forte pique » (βριθὺ μέγα στιβαρόν, XVI, 141) que seul Achille était capable de manier⁹. C'est l'occasion pour le poète de nous présenter cette arme : taillée dans un frêne du Pélion (Πηλιάδα μελίην, XVI, 143), elle avait été offerte à Pélée, le père d'Achille, par le centaure Chiron.

Oubliant la consigne d'Achille et entraîné par son ardeur au combat, Patrocle va se lancer à la poursuite des Troyens (XVI, 684 ss.). Mais, quand il arrive près des murs d'Ilion, il va se trouver en présence d'Apollon, comme Achille le lui avait annoncé (XVI, 700-701). Nous assistons d'abord à un avertissement : le dieu repousse Patrocle à trois reprises « de ses mains immortelles » (χεῖρεςσ' ἀθανάτησι) et lui ordonne de reculer (XVI, 704 ss.). Puis, sous les traits d'Asios, il invite les Troyens à reprendre le combat

8. Voir ci-dessus, p. 208.

9. Thème qui souligne la force prodigieuse du héros homérique ; pour Achille et le verrou qui assurait la fermeture de son logis, voir XXIV, 453 ss.

(XVI, 715 ss.). Apollon a disparu, mais nous allons le retrouver après de nouveaux succès remportés par Patrocle, qui fait basculer de son char le cocher d'Hector, Kébrionès (XVI, 733 ss.).

Nous arrivons à l'instant fatal. Patrocle ne voit pas venir vers lui Apollon, dissimulé par « une épaisse vapeur » (ἠέρι πολλῇ, XVI, 790). La description de la mort de Patrocle est d'une étonnante précision. Apollon commence par frapper le héros dans le dos du plat de la main. Le casque, qui coiffait jadis Achille, roule dans la poussière (XVI, 793-800). La pique de Patrocle se brise, le bouclier avec le baudrier tombe à terre. Puis le dieu prend soin de détacher lui-même la cuirasse (XVI, 804).

Mais Apollon intervient encore d'une autre manière. Les yeux de Patrocle chavirent (XVI, 792). Le héros est pris d'un vertige ; ses membres sont rompus ; « il s'arrête, saisi de stupeur » (στῆ δὲ ταφών, XVI, 806). Désarmé et paralysé, il est livré aux Troyens. Euphorbe le frappe dans le dos, sans réussir à l'abattre (XVI, 808 ss.). Alors que Patrocle tente de chercher refuge auprès des siens, Hector le frappe au bas-ventre (XVI, 820-821) et Patrocle s'écroule. En mourant, il annonce à Hector qu'il périra bientôt « dompté sous le bras d'Achille » (χερσὶ δαμέντ' Ἀχιλλῆος, XVI, 854 ss.).

Scène impressionnante, qui mérite de retenir notre attention. Elle détermine toute une série d'évènements. Notons d'abord que cette mort est annoncée par Zeus depuis longtemps. Pour répondre à Héra, qui se plaint de voir mourir tant de guerriers achéens, Zeus prédit le retour au combat du Péléide, tandis qu'Achéens et Troyens lutteront pour Patrocle mort (VIII, 476). Les Achéens finiront par emporter le corps vers leurs vaisseaux (XVII, 735 ss.). Mais le corps de Patrocle est nu, sans armes ; les armes sont aux mains d'Hector. C'est ce qu'annonce Antiloque envoyé comme messager auprès d'Achille (XVIII, 21). Il s'agit bien entendu des armes d'Achille, auxquelles les Troyens accordaient sans doute une valeur particulière. Hector, en effet, abandonne son armement pour revêtir « les armes immortelles (ἄμβροτα τεύχεα) d'Achille, le fils de Pélée, que les dieux issus du ciel ont jadis données à son père » (XVII, 194-196).

Ainsi, quand Patrocle avait revêtu les armes d'Achille, ce n'était pas une simple ruse de guerre, un déguisement propre à effrayer les Troyens. Ces armes – et nous l'apprenons seulement après la mort de Patrocle – faisaient partie du patrimoine familial, comme d'autres armes citées précédemment ¹⁰.

10. Voir ci-dessus, p. 210.

En outre, c'était un présent offert par les dieux à Pélée, sans doute à l'occasion de ses noces avec la déesse Thétis ¹¹. Il s'agit donc d'armes dotées de vertus surnaturelles et bénéficiant, en raison de leur origine divine, du privilège de l'immortalité. Revêtu de ces armes, Patrocle pouvait passer pour invulnérable. On comprend dès lors le soin avec lequel Apollon avait dépouillé Patrocle de ses armes. On comprend aussi l'importance que Zeus leur accorde quand il voit Hector revêtu des armes d'Achille : « Ah, malheureux ! la mort ne t'obsède guère, qui est pourtant si près de toi. Tu vêts les armes immortelles (ἄμβροτα) d'un héros devant qui tous frissonnent » (XVII, 202-203).

Les Troyens peuvent se glorifier d'avoir conquis de telles armes. Mais ce succès causera la perte d'Hector, comme Zeus l'avait prédit, puisque la mort de Patrocle et la perte des belles armes amèneront le retour d'Achille et la mort du chef troyen.

Si les armes que Pélée a confiées à Achille ont une origine divine, il en est de même pour les chevaux du Péléide. Nous l'apprenons quand Patrocle se prépare au combat (XVI, 148 ss.). Rapides comme les vents, Xanthos et Balios ont été enfantés par la Harpye Podargé, fécondée par Zéphyros aux bords du fleuve Océan. Ces chevaux sont immortels ; Pédasos, le cheval mortel qu'on leur adjoint (XVI, 154), périra dans le combat qui oppose Patrocle à Sarpédon (XVI, 467 ss.).

Armes et chevaux appartenaient à Pélée, qui les avait reçus des dieux. En raison de leur origine divine, armes et chevaux sont immortels (pour les chevaux, voir XVI, 381, ἄμβροτοι, οὐς Πηληϊ θεοὶ δόσαν ἀγλαὰ δῶρα formule reprise au v. 867). À l'occasion de la course de chars, quand Achille fait l'éloge de ses chevaux, il rappelle qu'ils sont immortels (ἄθάνατοι) et que Pélée les avait reçus de Poséidon (XXIII, 277).

Avec les chevaux d'Achille, nous entrons progressivement dans le domaine du merveilleux. Après la mort de Patrocle, ils versent des larmes et ils refusent d'obéir aux ordres d'Automédon. Ils ne veulent ni retourner auprès des vaisseaux, ni marcher au combat. Ils restent immobiles, comme « une stèle qui demeure immuable, une fois dressée sur la tombe d'un homme mort ou d'une femme » (XVII, 434-435) ¹². Zeus lui-même s'apitoie sur leur sort « pauvres bêtes, pourquoi vous ai-je données à sire Pélée — un

11. Héra rappelle que les dieux ont assisté à ces noces : XXIV, 62.

12. Sur la comparaison avec une stèle, voir XIII, 437 et ci-dessous, p. 226.

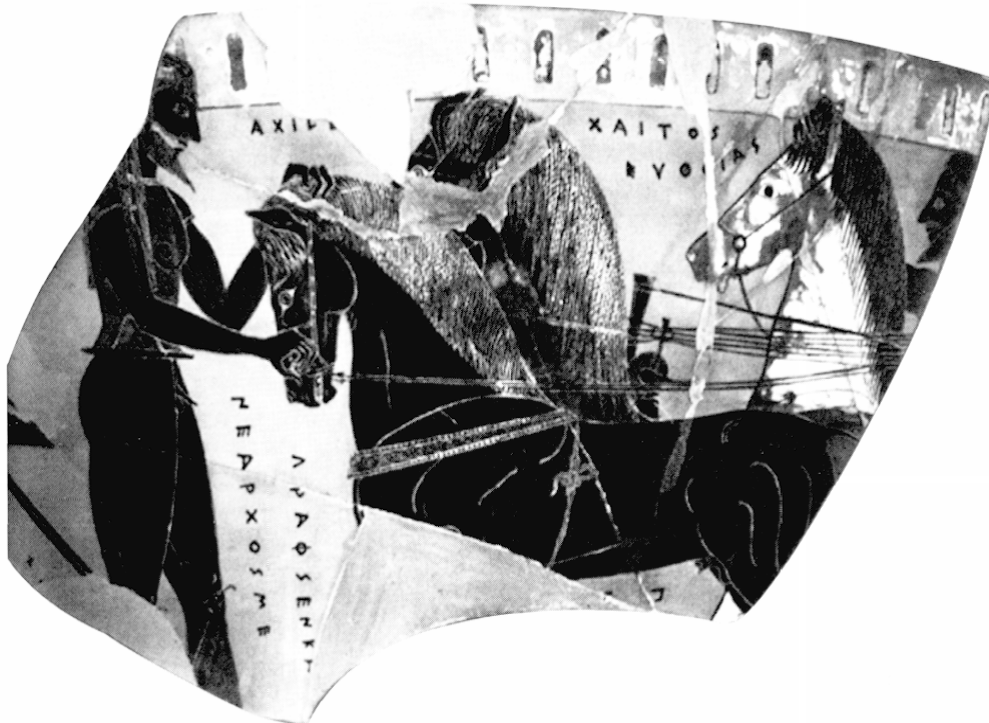


FIG. 2. — Achille et ses chevaux (canthare de Néarchos ;
L'univers des formes. Grèce archaïque, fig. 72).

mortel ! — vous que ne touche ni l'âge ni la mort (ἀγήρω τ' ἀθανάτω τε, XVII, 444). Et le dieu, qui a laissé Hector s'emparer des armes d'Achille, refuse de lui céder les chevaux et le char (XVII, 448).

Mais les chevaux d'Achille n'ont pas fini de nous étonner. Comme les animaux de la fable, l'un d'entre eux, Xanthos, se met à parler. Doté par Héra d'une voix humaine, il annonce la mort de son maître, « dompté par un dieu et par un homme » (θεῶ τε καὶ ἀνέρι ἴφι δαμῆναι, XIX, 417). Cette sinistre prophétie irrite Achille. Il savait que le destin le condamnait à périr loin de son père et de sa mère (XIX, 420 ss.). Ce cheval prophète est le

premier à donner quelques précisions sur la mort d'Achille. Hector, comme nous le verrons ¹³, confirmera et complétera cette prédiction ¹⁴.

B. Le second armement d'Achille et la mort d'Hector

La mort de Patrocle et la perte des armes d'Achille entraînent un renouveau de l'action. Pour qu'Achille puisse reprendre le combat, il lui faut de nouvelles armes, selon la juste observation de Ménélas (XVII, 711). Le problème sera résolu grâce à l'intervention de Thétis. La déesse viendra rejoindre son fils pour le consoler, mais aussi pour lui apporter un nouvel armement.

1. La remise des nouvelles armes

Dans un premier entretien, Thétis, accompagnée des Néréides, tente de consoler son fils (XVIII, 35 ss.). Achille se lamente sur la mort de son fidèle ami, mais il se plaint aussi d'avoir perdu ses belles armes « armes prodigieuses, une merveille à voir ! (θαῦμα ἰδέσθαι) splendides présents des dieux à Pélée, le jour qu'ils te faisaient entrer au lit d'un mortel » (XVIII, 82-85). L'origine divine de ces armes nous est ainsi rappelée ¹⁵. Hector, répond Thétis, ne portera pas longtemps sur ses épaules les « armes de bronze, éclatantes » (χάλκεα μαρμαραίνοντα, XVIII, 131) et la déesse annonce qu'elle apportera de nouvelles armes, forgées par Héphaïstos.

Nous avons entendu le cheval prophète ¹⁶, mais, avec la forge d'Héphaïstos, va nous être révélé un autre aspect du merveilleux homérique. Quand on pénètre dans la demeure du dieu, on y découvre des trépieds, montés sur des roulettes, en or et capables de se déplacer par eux-mêmes (αὐτόματοι, XVIII, 376). Autre merveille : deux servantes en or qui se comportent comme des vierges vivantes (XVIII, 418).

Thétis se plaint du sort que Zeus lui a réservé en l'unissant à un mortel. Elle conte les malheurs d'Achille, l'enlèvement de Briséis et la mort de Patrocle. Puis elle présente sa requête : « voudras-tu, à ce fils qu'attend une

13. Voir ci-dessous, p. 223.

14. Achille est figuré en tête-à-tête avec ses chevaux sur un fragment de canthare portant la signature de Nearchos, souvent reproduit et commenté : Athènes MN Acropole 611 ; BEAZLEY, *ABV*, 82/1, *Development*, p. 40, pl. 14, 2 ; FRIIS JOHANSEN, *The Iliad in Early Greek Art*, 1967, p. 119, fig. 38 ; K. SCHEFOLD, *Götter- und Heldensagen der Griechen in der spätarchaischen Kunst*, 1978, p. 198, fig. 269. Sur l'interprétation du motif, voir ci-dessous, n. 24.

15. Révélée après la mort de Patrocle, comme nous l'avons vu (ci-dessus p. 214).

16. Voir ci-dessus p. 215.

prompte mort, donner un bouclier, un casque, de bonnes jambières avec couvre-chevilles adaptés, et une cuirasse ? » (XVIII, 458-460). On notera que ce programme précis comporte uniquement des armes défensives. Il répond à la préoccupation de la déesse, soucieuse de protéger son enfant. Cette commande sera exécutée conformément au désir de Thétis, ce qui entraîne une longue description des armes forgées par Héphaïstos, description où l'art du forgeron nous est révélé d'une manière étonnante par la décoration du bouclier (XVIII 478-608). Mais Héphaïstos n'oublie ni la cuirasse, ni le casque avec un cimier d'or, ni les jambières en étain (XVIII, 609-613). Les armes sont déposées aux pieds de Thétis qui va sans tarder les porter à son fils.

Il est étrange que Marie Delcourt ait cru pouvoir utiliser le témoignage d'Homère pour faire d'Héphaïstos un dieu-lieur, qui ne fabriquait pas d'armes offensives¹⁷. L'énumération des armes forgées par Héphaïstos démontre simplement que le dieu avait exécuté la commande de Thétis. Si cette commande ne comporte pas d'armes offensives, c'est évidemment parce qu'elle répond à la préoccupation de Thétis, qui veille à la sauvegarde de son enfant. On peut tirer de ce témoignage une indication sur les intentions de Thétis, mais certainement pas sur celles d'Héphaïstos, ni sur les aptitudes du dieu-forgeron.

Quand Achille reçoit ces armes, il exprime son admiration pour cette « œuvre d'Immortel, telle qu'aucun humain n'en peut exécuter » (XIX, 21-22). Le héros va revêtir les présents d'un dieu (δύσεται δῶρα θεοῦ, XIX, 368) et nous retrouvons ici le motif de l'armement selon la formule traditionnelle (XIX, 369-383)¹⁸.

Aux armes défensives forgées par Héphaïstos, le poète ajoute une épée, arme qui figure dans les scènes d'armement et qui trouve ici sa place. Reste la fameuse pique dont Patrocle ne pouvait se servir¹⁹. Elle était restée dans son étui (XIX, 387). Nouvelle occasion de rappeler que cette « pique paternelle » (πατρῷον ἔγχος), taillée dans un frêne du Pélion (Πηλιάδα μελίην), avait été offerte à Pélée par le centaure Chiron. Elle servira à la mort d'Hector.

17. M. DELCOURT, *Héphaïstos ou la légende du magicien*, 1957, p. 50.

18. Voir ci-dessus, p. 208.

19. Voir ci-dessus, p. 212.

Les peintures de vases montrent Thétis dans la forge d'Héphaïstos²⁰. Elles nous font aussi assister à la remise des nouvelles armes²¹. La présence de Néréïdes sur certaines de ces compositions pose un problème²². On se souvient que, dans la tradition homérique, Thétis a deux entretiens avec son fils, le premier où, accompagnée des Néréïdes, elle vient consoler Achille, le second où, après avoir envoyé ses sœurs dans la demeure paternelle, « au vaste sein de la mer » (XVIII, 140), elle procède à la remise des nouvelles armes.

Surpris par la présence des Néréïdes dans certaines représentations de la remise des armes, Friis Johansen en avait conclu qu'il fallait distinguer, dans ces représentations, deux remises d'armes. La première aurait eu lieu à Phthie, lorsque le héros s'apprêtait à quitter sa patrie. La seconde se situerait en Troade, quand Achille reçut de Thétis de nouvelles armes. Selon Friis Johansen, des textes d'Euripide permettraient de remonter à une forme de la légende différente de la version homérique²³. Cette démonstration a paru sans doute convaincante à l'auteur de l'article « Achilleus » dans le *LIMC*, qui a groupé les documents sous deux rubriques : « Ausgang des Achilleus aus Phthia und erste Waffenübergabe » (n^{os} 188-205) et « Waffenübergabe aus Troja » (n^{os} 506-541a).

Au lieu de faciliter la tâche du chercheur, ce groupement ne peut que la compliquer. On cherche vainement sur les peintures de vases les éléments

20. Sur ce motif, voir FRIIS JOHANSEN, *The Iliad in Early Greek Art*, p. 178 ss., fig. 72-74 ; p. 257, B/13 ; Fr. BROMMER, *Hephaistos*, 1978, p. 207, B 2-4 ; A. HERMARY et A. JACQUEMIN, *LIMC*, « Héphaïstos », n^o 3-5.

21. La plus ancienne décore une amphore « mélienne » : FRIIS JOHANSEN, *op. cit.*, p. 106, fig. 34 ; p. 279, C/11 ; KOSSATZ-DEISSMANN, *LIMC*, s.v. « Achilleus », n^o 506, pl. 109 ; K. SCHEFOLD, *Götter- und Heldensagen der Griechen in der früharchaischen Kunst*, 1993, p. 134, fig. 130. Voir aussi une lékané attique à figures noires : Rhodes 5008, BEAZLEY, *ABV*, 24/1 : peintre de KX ; FRIIS JOHANSEN, *op. cit.*, p. 104, fig. 33 ; p. 257, B/14 a ; *LIMC*, s.v. « Achilleus », n^o 507 ; K. SCHEFOLD, *op. cit.*, p. 300, fig. 323.

22. Je prendrai comme exemple une amphore à figures noires de Boston : Boston 2121 ; BEAZLEY, *ABV*, 84/3 : peintre de Camtar ; FRIIS JOHANSEN, *op. cit.*, p. 93 et ss., fig. 23-25 ; p. 258, B/14b ; *LIMC*, s.v. « Achilleus », n^o 191, pl. 77 ; s.v. *Nereides*, n^o 306 ; K. SCHEFOLD, *op. cit.*, p. 300, fig. 324. On y voit Thétis suivie de trois Néréïdes, portant chacune une pièce de l'armement, cuirasse, jambières et casque.

23. FRIIS JOHANSEN, *op. cit.*, p. 108 ss. Établir l'existence d'une forme ancienne de la légende en se fondant sur des textes d'Euripide (*Électre*, v. 442 et ss., *Iphigénie à Aulis*, v. 1068 ss.) me paraît un exercice périlleux. Je croirais plutôt qu'Euripide a adapté la légende aux conceptions de son époque.

qui conduiraient à situer la scène à Phthie²⁴. On s'attendrait en particulier à y voir figurer Pélée, qui est la donateur puisque Achille reçoit les armes de son père²⁵. Traiter les peintres de vases comme des illustrateurs, soucieux de suivre la tradition littéraire, est évidemment une erreur. Plutôt que d'imaginer une tradition légendaire différente de la tradition homérique, il est assurément plus simple d'admettre que les peintres ont réuni dans un même tableau les deux épisodes qui se succèdent dans la version homérique, la scène de la consolation, où les Néréides sont présentes, et celle de la remise des armes, où elles sont absentes. C'est l'application du principe de la vision simultanée, selon laquelle l'artiste réunit dans un même tableau des actions qui ont été exécutées successivement.

J'en donnerai un exemple qui ne nous éloignera pas de notre sujet puisqu'il s'agit de la mort de Patrocle. Sur une métope de l'Héraion du Sele²⁶, un homme est percé par une lance qu'un personnage debout derrière lui, vient de lui planter dans le dos. L'homme ainsi atteint lève les bras, dans un geste de désespoir et tente de retenir un objet qui s'envole, tiré vers le haut par une main mystérieuse. Cet objet est la fameuse cuirasse, dont Patrocle fut dépouillé par Apollon²⁷. Il s'agit donc de la mort de Patrocle qui, dans le récit du poète, se décompose en plusieurs épisodes successifs : à l'enlèvement des armes, dont Patrocle est dépouillé par le dieu, succède la

24. De l'abondante littérature consacrée à la scène qui décore le canthare de Nearchos (voir ci-dessus n. 14), on retiendra le commentaire de S. KARUSU dans *AM* 91, 1976, p. 28 : « Das Bild mit dem prachtvollen Pferde und dem bewaffneten Achilleus ist so vom « Ἀρεως μεστόν » dass es nur als in Troja gedacht verständlich wird » ; sur l'atmosphère de ce tableau, voir aussi Fr. VILLARD, dans *L'Univers des formes, Grèce archaïque*, 1968, p. 67 : « la figure pensive d'Achille, qui flatte l'un de ses chevaux divins, évoque l'incertitude du héros qui s'arme pour un combat décisif ».

25. Pélée sur un plat attique à figures noires, où toute la famille est réunie : au centre, Achille qui ajuste une de ses jambières ; en face, Thétis qui tient une lance et un bouclier ; Pélée est debout derrière Achille et Néoptolème, derrière Thétis : « Athènes » MN 1207 ; BEAZLEY, *ABV*, 112/56 : « Lydos » ; K. SCHEFOLD, *op. cit.*, p. 195, fig. 267 ; *LIMC*, s.v. « Achilleus », n° 187 ; s.v. « Peleus », n° 228. C'est Thétis qui remet à Achille son armement et L. BLOCH, dans l'article « Peleus » du *Mythologisches Lexicon*, III, 1897-1909, col. 1842, fig. 5, avait raison de penser qu'il s'agit de la remise des armes fabriquées par Héphaïstos. Manifestement l'artiste ne s'est préoccupé de situer la scène ni dans l'espace, ni dans le temps.

26. P. ZANCANI-MONTUORO et H. ZANOTTI-BIANCO, *Heraion alla foce del Sele II, Il primo thesauro*, 1953, p. 250 ss., pl. XLII, LXXXII-LXXXIII ; FRIIS JOHANSEN, *op. cit.*, p. 277, fig. 98 ; K. SCHEFOLD, *Götter- und Heldensagen der Griechen in der spätarchaischen Kunst*, 1978, p. 223, fig. 302 ; O. TOUCHÉFEU-MEYNIER, *LIMC*, s.v. « Patroklos », p. 951, n° 19. Pour une représentation sur les monnaies d'Ilion (Septime Sévère), voir H. VOEGTLI, *Bilder der Heldenepen in der kaiserzeitl. griech. Münzprägung*, 1977, p. 116, n° 23.

27. Voir ci-dessus, p. 213.

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 3. — La mort de Patrocle (métope de l'Héraion, Paestum ; K. Schefold, *Götter- und Heldensagen der Griechen in der spätarchaischen Kunst*, fig. 302).

tentative d'Euphorbe qui attaque Patrocle par derrière, puis le coup final porté par Hector. Préoccupé d'orner le champ d'une métope, le sculpteur réalise une sorte de synthèse, où les actions ne sont pas contées dans l'ordre où elles se sont succédées, mais sont réunies en un seul tableau²⁸.

Les peintres de vases eux aussi se préoccupent du champ à décorer. Le cortège des Néréides peut leur fournir le motif souhaité. Ils peuvent même tirer parti du défilé des fameux Myrmidons²⁹.

28. Pour un autre exemple, voir, à propos de la représentation de la mort d'Ismène sur une amphore corinthienne, mon article dans la revue *Art et Fact, Revue des historiens d'art de l'Université de Liège*, n° 2, 1963, p. 35.

29. Sur ce motif, voir l'amphore de Boston (citée ci-dessus n. 22) : FRIIS JOHANSEN, *op. cit.*, p. 95, fig. 24.

2. La mort d'Hector

Muni de ses nouvelles armes, Achille va pouvoir reprendre le combat et, en triomphant d'Hector, il remportera une victoire décisive. Mais ce nouvel armement, commandé par Thétis et exécuté par Héphestos, va-t-il répondre aussi aux préoccupations de la déesse ? Va-t-il assurer la protection du héros ? Nous allons pouvoir constater son efficacité.

Énée est un adversaire redoutable, qui bénéficie de l'aide d'Apollon (XX, 79 ss.). Les deux guerriers sont tous deux fils d'une déesse ; Énée est fils d'Aphrodite, Achille fils de Thétis. Selon la tradition homérique, ils commencent par se mesurer par des paroles avant de passer aux actes (XX, 174 ss.). Énée lance sa pique contre le bouclier de son adversaire et Achille, pour se protéger, écarte le bouclier de son corps, geste qui lui attire les railleries du poète (XX, 264-266) : Ne savait-il pas que de simples mortels sont impuissants quand ils s'attaquent aux « glorieux présents des dieux » (θεῶν ἐρικυδέα δῶρα, XX, 265). Le bouclier résiste ; la lance ne peut le briser, « l'or, présent du dieu, l'arrête » (χρυσὸς γὰρ ἐρύκακε, δῶρα θεοῖο, XX, 268)³⁰.

Cette première expérience suffit à prouver le pouvoir magique des armes d'origine divine. Mais d'autres tentatives aboutiront au même résultat. On retrouve la même formule quand Astéropée frappe de sa lance le bouclier d'Achille : χρυσὸς γὰρ ἐρύκακε, δῶρα θεοῖο, (XXI, 165). Astéropée sera tué et sa cuirasse offerte au vainqueur lors de la course de chars (XXIII, 560).

Le pouvoir magique s'affirme de nouveau dans le combat qui oppose Achille à Agénor (XXI, 544 ss.). C'est la jambière qui est atteinte. Frappée par la pique d'Agénor, elle rend un son terrible, mais elle n'est pas traversée par l'arme qui a rejilli : « les présents du dieu l'en ont écarté » (θεοῦ δ' ἠρύκακε δῶρα, XXI, 594).

L'efficacité de ces armes protectrices se vérifiera encore quand Achille et Hector vont s'affronter. Les deux héros se trouvent dans une singulière situation puisque tous les deux sont revêtus d'armes d'origine divine. Le poète ne l'ignore pas. Achille est protégé par les armes forgées par Héphestos et nous savons qu'Hector a revêtu le premier armement

³⁰. Sur les vers suivants, voir le commentaire de P. MAZON dans la note de son édition, t. IV, p. 33, n. 2.

d'Achille. Zeus lui-même rappelle qu'il s'agit d'armes divines (ἄμβροτα τεύχεα, XVII, 208). Mais l'intervention des dieux se révélera décisive.

Apollon et Athéna sont présents lors d'un premier engagement. Un simple souffle de la déesse suffit à détourner la pique d'Hector, qui allait atteindre Achille (XX, 439 ss.). Hector est désarmé, mais il bénéficie de l'aide d'Apollon qui le dérobe derrière une épaisse vapeur (ἠέρι πολλῆ, XX, 444).

Autre subterfuge : Apollon prend les traits d'Agénor et devient, pour Achille, qui le poursuit, un véritable leurre (XXI, 600 ss.). Puis le dieu se moque de cet homme qui s'en prend à un immortel (XX, 8 ss.). Livré à armes égales, avec, de part et d'autre, l'intervention d'une divinité protectrice, le combat où s'affrontent Achille et Hector pourrait se poursuivre indéfiniment. Mais la décision appartient à Zeus qui pèse dans sa balance d'or le destin des deux héros (XXII, 209 ss.), pesée fatale pour Hector, qui est immédiatement abandonné par Apollon³¹. Dès lors, c'est Athéna qui va régler ce jeu cruel.

Rappelons avec le poète qu'Achille porte le casque pourvu par Héphaïstos d'une crinière d'or (XXII, 316) et que son adversaire est protégé par les belles armes dont Patrocle a été dépouillé (XXII, 322-323). Le pouvoir magique des armes d'Achille, déjà démontré précédemment, est de nouveau mis à l'épreuve avec le même résultat. La pique d'Hector atteint au milieu le bouclier d'Achille mais « la lance est rejetée bien loin de l'écu » (τῆλε δ' ἀπεπλάγχθη σάκεος δόρυ, XXII, 291).

Après avoir obtenu l'accord de Zeus (XXII, 183-185), Athéna va recourir à un subterfuge pour duper le malheureux Hector. Elle prend les traits de Déiphobe, frère d'Hector, et elle vient se placer aux côtés du héros, qu'elle invite à combattre (XXII, 226 ss.). Hector est privé de sa pique, qui a frappé en vain le bouclier d'Achille ; il croit pouvoir compter sur son frère, mais le faux Déiphobe a disparu (XXII, 294-295). Hector a perdu son arme tandis qu'Achille, grâce à l'intervention d'Athéna, a récupéré la sienne qui s'était fichée dans le sol (XXII, 276-277). Hector se rend compte qu'il a été victime d'une ruse. Zeus et Apollon ont cessé de le protéger. Il va tenter un dernier effort et il tire son épée (XXII, 306).

31. Belle illustration de cette scène de combat sur des peintures de vases où l'on voit Achille affrontant Hector avec, derrière Achille, Athéna et, derrière Hector, Apollon, qui se retire en brandissant une flèche, dont il menace Achille : FRIIS JOHANSEN, *op. cit.*, p. 218, fig. 91 et 92 ; p. 261-262.

Achille, de son côté, cherche l'endroit où il pourra atteindre son adversaire et le poète rappelle qu'Hector est protégé par les armes qu'il a enlevées à Patrocle (XXII, 322-323). Le point visé par Achille et décrit minutieusement par le poète est situé à la base du cou. La pique d'Achille pénètre à cet endroit (XXII, 326). Avant d'expirer, Hector annonce à Achille le sort qui l'attend, « le jour où Pâris et Phoïbos Apollon, tout brave que tu es, te donneront la mort devant les portes Scées » (XXII, 359-360). Achille détache les armes sanglantes. Il va les emporter sur son char, auquel il a attaché le cadavre d'Hector (XXII, 395-400).

Tel est, dans la version homérique, le destin des armes d'origine divine, enlevées par Hector à Patrocle. Après la mort d'Hector, elle reviennent à leur légitime propriétaire. On se rappellera les propos prêtés à Zeus, quand il voit Hector revêtir ce nouvel armement, sans se douter de la menace qui pèse sur lui³².

III. LES PROLONGEMENTS DE LA LÉGENDE

L'histoire des armes d'Achille ne s'arrête pas avec les événements contés dans *Illiade*. Elle a trouvé des prolongements dans certains épisodes du Cycle épique. On y apprend le rôle de la célèbre lance dans la légende de Télèphe. On y contait comment Achille, malgré ses armes défensives, dont nous connaissons l'étrange pouvoir, avait succombé aux flèches de Pâris. On y voyait Ajax et Ulysse se disputant les armes du héros. Enfin elles apparaissent dans des traditions locales. Les unes sont relatives au tombeau d'Ajax, tandis qu'une autre concerne une lance conservée comme une relique dans un sanctuaire de Phasélis en Lycie.

A. *Le Cycle épique*

Nous aurons à nous occuper tout d'abord du rôle que l'on attribue à la lance d'Achille dans la légende de Télèphe. Cet épisode de la geste troyenne était conté dans les *Chants cypriens*. Il se situe en Mysie, dans une région de l'Asie Mineure où les Achéens avaient débarqué par erreur³³.

32. Voir ci-dessus, p. 214.

33. Histoire contée dans une scolie d'Homère (en A59), traduite par A. SEVERYNS, *Le cycle épique dans l'école d'Aristarque*, 1928, p. 293.

1. La lance d'Achille dans la légende de Télèphe

Nous avons vu que cette arme appartenait au patrimoine familial³⁴. Taillée dans un frêne du Pélion, elle avait été offerte à Pélée par le centaure Chiron. Arme exceptionnelle assurément, dont Achille seul pouvait se servir, elle ne fait pas partie de armes que la tradition homérique présente comme des cadeaux divins. Pour rehausser son prestige, l'auteur des *Chants cypriens* faisait intervenir deux divinités, Athéna et Héphaïstos, qui auraient contribué à son achèvement³⁵. On l'avait aussi pourvue d'une double pointe (δίκροος αἰχμή)³⁶.

On connaît la légende de Télèphe, à laquelle Euripide avait consacré une de ses tragédies³⁷. Quand les Achéens débarquèrent en Mysie, Télèphe, qui tentait de les repousser, fut blessé à la cuisse par Achille. Il ne pouvait obtenir la guérison de sa blessure qu'en s'adressant à celui qui en était l'auteur. Selon l'*Épitomé* d'Apollodore (III, 20), Achille répandit sur la plaie la rouille de la lance du Pélion³⁸. On reconnaîtra dans cette légende l'application du principe ὁ τρώσας ἰάσεται³⁹, dont la légende du Graal offre un autre exemple célèbre⁴⁰.

2. La mort d'Achille

Constamment annoncée dans l'*Iliade*⁴¹, la mort d'Achille est prédite avec une singulière précision par le cheval Xanthos « le héros sera dompté de force par un dieu et par un homme » (θεῶ τε καὶ ἀνέρι ἴφι δαμῆναι, XIX, 417). De quel dieu et de quel homme s'agit-il ? Hector nous l'apprendra dans ses dernières paroles : Pâris et Phoibos Apollon lui donneront la mort devant les portes Scées⁴².

34. Il en a été question à propos de l'armement de Patrocle (ci-dessus, p. 212) et de l'armement d'Achille (ci-dessus, p. 217).

35. Fr. BERNABÉ (scol. Hom. Π 140). Voir la traduction de A. SEVERYNS, *op. cit.*, p. 253.

36. A. SEVERYNS, *op. cit.*, p. 341.

37. Pour les *Cypria*, voir PROCLOS, *Chrestom.*, p. 81, l. 125 ss.

Cf. A. SEVERYNS, *op. cit.*, p. 293. Sur la tragédie d'Euripide, voir Fr. SCHWENN, *Real-Encyclopädie*, V A, 1934, s.v. *Telephos*, col. 367.

38. Voir la traduction du texte dans A. SEVERYNS, *Cycle épique*, p. 295.

39. Voir Fr. SCHWENN, *op. cit.*, col 368.

40. Voir G. MÉAUTIS, *Mythes inconnus de la Grèce antique*, 1944, p. 8-9.

41. Voir ci-dessus, p. 207.

42. Voir ci-dessus, p. 223.

Pour en apprendre davantage, il faut nous reporter à un poème du Cycle épique *l'Éthiopide*, dont un résumé nous a été conservé dans la *Chrestomathie* de Proclus (*Chrestom.*, p. 88, l. 191-192, éd. A. Severyns). Nous savons par *l'Iliade*⁴³ qu'Achille avait interdit à Patrocle de s'approcher des murs d'Ilion. Accomplissant cet exploit qu'il s'était réservé, Achille, qui se précipitait dans la ville, tomba sous les coups de Pâris, aidé par Apollon (ὑπὸ Πάριδος ἀνατρεῖται καὶ Ἀπόλλωνος). Nous devons à l'auteur de *l'Épitomé* (V, 3) une précision supplémentaire : « Achille, qui avait poursuivi les Troyens jusqu'aux portes Scées est atteint d'une flèche lancée par Alexandre et Apollon et qui le frappe à la cheville » (εἰς τὸ σφυρόν).

Une fois de plus, le rôle décisif est attribué à une divinité. Apollon avait livré Patrocle aux Troyens après l'avoir désarmé⁴⁴. Hector, abandonné par Apollon, avait été dupé par Athéna⁴⁵. Si la flèche de Pâris atteint Achille à la cheville, c'est qu'elle est guidée par Apollon : Achille étant protégé par ses armes immortelles, il fallait choisir un endroit vulnérable.

On peut, à titre de comparaison, se reporter à un passage de *l'Iliade*, où Diomède est blessé au pied par une flèche de Pâris (XI, 375 ss.). Il faudra l'aide d'Ulysse pour que Diomède puisse tirer la flèche, qui avait traversé le pied. Il quitte ensuite le champ de bataille, et monte sur son char pour rejoindre les vaisseaux (XI, 396 ss.). On peut établir un rapprochement entre la situation de Diomède et celle d'Achille. Mais il faut surtout constater une différence essentielle : Pâris était seul quand il lance la flèche qui va blesser Diomède. Il est aidé par un dieu quand il s'en prend à Achille et ce dieu, protecteur des Troyens, est un maître incontestable dans le maniement de l'arc (I, 45 ss.).

J'ai déjà étudié précédemment le thème de la mort d'Achille, telle qu'elle est représentée dans les peintures de vases⁴⁶. Une de ces peintures, connue depuis longtemps, montre le cadavre du héros qu'Ajax tente de

43. Voir ci-dessus, p. 212.

44. Voir ci-dessus, p. 213 et la représentation de la mort de Patrocle sur la métope de l'Héraïon du Silaris, p. 219.

45. Voir ci-dessus, p. 222.

46. Voir mon article, « Tradition littéraire et imagerie à propos de la mort d'Achille sur les peintures de vases » dans *Stemmata. Mélanges J. Labarbe*, 1987, p. 391 ss. ; « Les armes d'Achille et les sortilèges d'Apollon dans la tradition homérique », *Revue belge de numismatique*, 1999, p. 301 ss., fig. 1 et 2.

protéger contre l'assaut des Troyens⁴⁷. Percé de flèches, Achille s'est écroulé et il a succombé.

Une autre peinture pose des problèmes sur lesquels je voudrais revenir⁴⁸. Au centre de la composition, un personnage, vêtu d'un long manteau, tourne la tête vers un archer placé à sa droite. Cet archer s'apprête à lancer une flèche dans le direction d'un troisième personnage, un hoplite, casqué, vêtu d'une cuirasse, portant un bouclier et s'appuyant sur une lance. Selon la juste remarque de M. Paul Bernard, on croirait assister à une scène de palestre⁴⁹. Rien ne suggère l'idée d'un combat. L'archer, qui a devant lui trois flèches plantées dans le sol, paraît se livrer à un jeu. Toutefois, il semble bien que l'artiste, tout en s'inspirant d'une scène de palestre, ait voulu évoquer la mort d'Achille. Une des flèches lancées par l'archer va atteindre l'hoplite au bas de la jambe. Ceci nous renvoie au thème de la mort d'Achille, tel que nous le connaissons par l'*Épitomé* d'Apollodore⁵⁰. D'autre part, le personnage placé au centre de la composition fait de la main gauche un geste qui imprime à la flèche la direction qu'elle doit suivre pour atteindre l'hoplite au bas de la jambe. Ce personnage ne serait pas un simple arbitre, mais Apollon qui guide les traits de Pâris.

L'attitude la plus singulière et la plus énigmatique est celle du troisième personnage. Armé de pied en cap, il surprend par son immobilité. On a pu le comparer à une tour ou à une statue⁵¹. En se servant d'une comparaison homérique (XVII, 434), on pourrait penser à une stèle. Pourquoi ce personnage, qui tourne la tête vers l'archer et découvre ainsi le piège où il est tombé, ne réagit-il pas ? Comme je crois l'avoir montré⁵², on ne peut expliquer cette attitude sans recourir à l'*Iliade*, où le dieu usant d'un sortilège (θέλξας, XIII, 435), paralyse le héros qu'il livre ainsi à son adversaire. La description de la mort du troyen Alcatheos, dompté par Poséidon

47. Sur ce vase « chalcidien » souvent reproduit (K. SCHEFOLD, *Götter- und Heldensagen der Griechen in der spätarchaischen Kunst*, 1978, p. 223, fig. 302), et le témoignage qu'il nous apporte, voir A. SEVERYNS, *Cycle épique*, p. 322.

48. Sur cette péliké de Bochum, voir L. LACROIX, *Revue belge de numismatique*, 1999, p. 304, n. 11.

49. Voir mon article « Pausanias, le coffre de Kypselos et le problème de l'exégèse mythologique » dans *Revue archéologique* 1988, p. 260, fig. 3 et 4.

50. Voir ci-dessus p. 225.

51. Voir L. LACROIX, *Revue belge de numismatique* 1999, p. 306, n. 16 et 17. En se servant d'une comparaison empruntée à Balzac, on pourrait dire qu'il est immobile comme un terme (voir *La comédie humaine*, éd. de La Pléiade, t. VII, p. 942 ; t. VIII, p. 1106).

52. L. LACROIX, *op. cit.*, p. 306.

sous Idoménée (XIII, 434) est à cet égard significative : « il reste planté là, immobile, telle une stèle, tel un arbre au haut feuillage » (ὡς τε στήλην ἢ δένδρεον ὑψιπέτηλον, XIII, 437). Non moins significative est la mort de Patrocle, telle qu'elle est contée par le poète ⁵³.

L'artiste, qui a représenté avec tant d'habileté l'archer et prêté tant de souplesse à son corps, semble avoir éprouvé quelques difficultés pour figurer le guerrier qui sert de cible à l'archer ^{53 bis}. À la suite des observations que m'avait communiquées J. Bousquet, j'avais été conduit à penser que le personnage était vu de face, ce qui amènerait à en faire un gaucher ⁵⁴. Mais M. N. Kunisch a bien voulu me communiquer des remarques qui conduisent à penser que, malgré quelques maladresses de l'artiste, le personnage est vu de dos ⁵⁵. Quoi qu'il en soit, l'artiste s'est conformé à la tradition homérique qui attribue au dieu la décision, le mortel n'étant qu'un exécutant. Selon la formule souvent utilisée par le poète, Achille est dompté par Apollon sous Pâris, entendez par les flèches que lance le Troyen, mais qui sont dirigées par le dieu.

3. La dispute des armes

Après la mort d'Achille, que deviennent les armes illustres ? Les poètes du Cycle épique avaient tenté de répondre à la question. Nous apprenons qu'à la fin de l'*Éthiopide* (Proclus, *Chrestom.*, p. 88, l. 202, éd. A. Severyns) et au début de la *Petite Iliade* (Proclus, *Chrestom.*, p. 89, l. 208 ss.) une dispute oppose Ulysse à Ajax au sujet de la possession des armes d'Achille. Ajax, qui occupe après Achille la première place parmi les héros achéens ⁵⁶ était tout désigné pour recevoir cet héritage. Mais Ulysse l'emportait par l'astuce et l'éloquence. En outre, il bénéficiait de l'aide d'Athéna, et, ici encore, c'est la divinité qui décide. Le malheureux Ajax en perdit la raison et il finit par se suicider.

⁵³. Voir ci-dessus p. 213.

^{53 bis}. Dans une lettre du 15 janvier 2000, M. P. Bernard avait attiré mon attention sur les singularités de ce personnage, qu'il comparait à un mannequin désarticulé.

⁵⁴. Voir mon article dans la *Revue belge de numismatique* 1999, p. 306.

⁵⁵. Dans une lettre du 9 janvier 2000. Le problème avait déjà été évoqué dans *Stemmata* (cité n. 46), p. 402.

⁵⁶. Voir ci-dessus p. 208.



FIG. 4. — La remise des armes à Néoptolème (Coupe de Douris, *L'Univers des formes. Grèce archaïque*, fig. 405).

Ce thème, qui opposait deux héros homériques, a suscité une abondante littérature⁵⁷. Il a retenu aussi l'attention des peintres de vases⁵⁸. Je m'en tiendrai à un exemple. Sur une coupe de Douris⁵⁹, nous assistons à

57. Voir C. ROBERT, *Die griech. Heldensage*, III, 2, 1925, p. 1196 ss.; WÜST, *Real Encyclopädie*, XVII, 1937, s.v. *Odysseus*, col. 1935-1936; O. TOUCHEFEU-MEYNIER, *LIMC*, s.v. « Odysseus », p. 952-953.

58. Voir, sur une péliké à figures noires de Naples, 3358, Ulysse, plaidant sa cause, debout sur une estrade, tandis que son rival se contente de l'écouter : BEAZLEY, *ABV*, 338/3 : proche du peintre de Rycroft ; *LIMC*, « Aias I », n° 80, pl. 243 ; K. SCHEFOLD, *Götter- und Heldensagen der Griechen in der spätarchaischen Kunst*, 1978, p. 251, fig. 336.

59. Vienne 3695 ; BEAZLEY, *ABV*², 429/26 ; *LIMC*, « Aias I », n° 71, pl. 240 ; K. SCHEFOLD et F. JUNG, *Die Sagen von den Argonauten, von Theben und Troia, in der klassischen und hellenistischen Kunst*, 1989, p. 259, fig. 235 et 236.

la querelle qui oppose les deux héros et au jugement rendu en présence d'Athéna. Vient s'y ajouter une scène qui décore le médaillon et qui semble représenter la suite de cette histoire. Nous y voyons deux personnages, un homme barbu et un jeune homme. L'homme jeune, tourné vers la droite, tient de la main droite une cuirasse et de la main gauche, un casque ; une paire de jambières est posée sur le sol entre les deux personnages.

Il s'agit évidemment d'une remise des armes. Le jeune homme, qui pourrait être Néoptolème, le fils d'Achille, les remettrait à Ulysse, conformément au jugement. C'est la suite logique des événements et cette interprétation a été adoptée par Fr. Villard⁶⁰ et par J. Boardman⁶¹. Mais, selon l'auteur de la *Petite Iliade* (Proclos, *Chrestom.*, p. 89, l. 217-218, éd. A. Severyns) les armes d'Achille auraient connu un autre sort. Ulysse, qui avait ramené de Skyros Néoptolème, lui aurait remis les armes de son père. Ainsi les armes auraient été restituées à leur possesseur légitime.

Cette interprétation adoptée jadis par Ed. Pottier⁶² se retrouve dans des travaux plus récents⁶³. Il n'est pas facile de choisir entre les deux interprétations. La position du casque pourrait fournir une indication. Présenté avec la visière en avant, il devait être remis de cette manière à celui qui le reçoit et qui serait Néoptolème. J'ajouterai que cette version de la légende a connu un succès qui nous mène jusqu'à Quintus de Smyrne^{63 bis}.

B. Les traditions locales

Ces traditions sont localisées en Asie Mineure. L'une concerne le tombeau d'Ajax, où les armes d'Achille auraient été miraculeusement transportées. L'autre nous apprend que l'on conservait dans un temple de Phasélis en Lycie la lance du héros, devenue ainsi une relique.

60. Fr. VILLARD, dans *L'Univers des formes, Grèce archaïque*, 1968, fig. 405 : « Néoptolème remettant à Ulysse les armes d'Achille ».

61. J. BOARDMAN, *Athenian Red-Figure Vases. The Archaic Period*, 1975, p. 282, 2 : « Odysseus receives armour of Achilleus ».

62. Ed. POTTIER, *Douris*, 3^e éd., p. 92 ; repris dans G. PERROT, *Histoire de l'art*, X, 1914, p. 540.

63. Voir G. MÉAUTIS, *L'âme hellénique d'après les vases peints*, 1932, p. 83 ; K. SCHEFOLD et E. JUNG, *op. cit.*, p. 267, fig. 240.

63 bis. Quintus de Smyrne, *La suite d'Homère*, VII, 445 et les notes de Fr. VIAN dans son édition de la Collection des Universités de France, II, p. 214.

1. Les armes d'Achille et le tombeau d'Ajax

Nous devons à Pausanias (I, 35, 4) d'avoir conservé une curieuse légende relative au tombeau d'Ajax. On situait ce tombeau sur la côte de la Troade. Il y avait là, selon Strabon (XIII, 595), non seulement un tombeau, mais un sanctuaire et une statue du héros (μνῆμα καὶ ἱερὸν Αἴαντος καὶ ἀνδρίας).

Pausanias avait recueilli ce témoignage auprès des Éoliens venus s'installer en Troade⁶⁴. On disait qu'à la suite du naufrage dont furent victimes Ulysse et ses compagnons (cf. *Od.*, XII, 407 ss.), les armes d'Achille auraient été emportées par les flots jusqu'au tombeau d'Ajax. Selon un autre témoignage, que Pausanias devait à un homme de Mysie (I, 35, 3-4), la mer avait rongé le rivage, en sorte que l'on pouvait accéder au tombeau et constater la dimension surhumaine des ossements du héros, trait légendaire qui entraîne Pausanias à de longues digressions (I, 35, 5-8). La légende est connue aussi par des épigrammes de *l'Anthologie palatine*, où il est question du bouclier (IX, 115, 116, 116 bis). Enfin, dans un recueil de faits merveilleux, rassemblés par Ptolémée Héphestion, nous apprenons que, le lendemain du jour où le bouclier fut déposé près du tombeau d'Ajax, l'arme fut frappée par la foudre (ἀνατεθεῖσα τῷ τάφῳ τῆ ἐπαύριον ἐκεραυνώθη, Photius, *Bibl.*, cod. 190, 150 b, t. III, p. 63, ed. R. Henry). Ainsi Zeus lui-même était mêlé à cette singulière histoire.

Dans la translation des armes d'Achille dans le tombeau d'Ajax, on verra volontiers, avec Fr. Chamoux⁶⁵ « une juste compensation pour un traitement inique ». Mais ce n'est pas le seul intérêt de cette légende. C'est un bel exemple d'un translation miraculeuse, thème bien connu des hagiographes. Le Père H. Delehaye écrivait à ce sujet : « Rien de plus banal dans l'hagiographie populaire que ce thème de l'arrivée miraculeuse d'une image ou d'un corps saint dans un navire abandonné »⁶⁶. On peut citer comme exemple l'histoire des reliques de saint Jacques, embarquées par ses disciples et qui furent ensuite transportées par les anges en Galice⁶⁷.

64. Voir W. LEAF, *Strabo in the Troad*, 1929, p. 157. Pour d'autres tombeaux légendaires, voir Fr. PFISTER, *Der Reliquienkult im Altertum*, 1912, p. 405 ss.

65. Dans son commentaire à Pausanias, éd. des Universités de France, I, p. 244.

66. H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, 1955, p. 30.

67. Voir le récit du miracle dans *La légende dorée*, trad. T. DE WYZEWA, 1913, p. 354. J'avais réuni quelques observations sur les translations miraculeuses dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres*, 1987, p. 78 s. ; voir Fr. PFISTER, *op. cit.*, p. 507-508.

2. La lance d'Achille à Phasélis

Pausanias (III, 3, 8), cite deux exemples d'armes ayant appartenu à d'illustres héros, liés à la geste troyenne, et que l'on conservait comme des reliques ; l'une, l'épée de Memnon, dans le temple d'Asclépios à Nicomédie, l'autre, la lance d'Achille, dans le temple d'Athéna à Phasélis. Fils de l'Aurore et roi des Éthiopiens, Memnon, qui était venu au secours des Troyens, fut tué par Achille ; à la demande de sa mère, Zeus lui accorda l'immortalité. Contée dans un poème du Cycle épique, l'*Éthiopide*, l'histoire nous est connue par le résumé de Proclo (Chrestom., p. 88, l. 185 ss., éd. A. Severyns). Comme Achille, Memnon était fils d'une déesse et il portait lui aussi un armement mythique, fabriqué par Héphestos (ἠφαιστότευκτον πανοπλίαν)⁶⁸.

Ville de Bithynie, Nicomédie n'est pas située loin du théâtre des opérations, où Achéens et Troyens se sont opposés. Mais comment Phasélis, située sur la côte orientale de la Lycie, a-t-elle pu revendiquer la possession de la lance d'Achille ? Il n'est pas impossible de répondre à la question si l'on tient compte d'un témoignage que nous devons au lexicographe, Étienne de Byzance. Selon ce témoignage, Phasélis se serait appelée jadis Pharsalos (St. Byz., s.v. Φάσηλις)⁶⁹. Il s'agit évidemment d'un rapprochement paronomastique, selon une méthode fort en faveur chez les érudits anciens⁷⁰. L'intérêt de ce rapprochement est qu'il nous renvoie à Pharsale, c'est-à-dire à la Thessalie et, plus exactement, à la patrie d'Achille⁷¹.

Selon toute vraisemblance, des érudits de la région, soucieux d'attribuer à leur cité de nobles origines, ont élaboré cette tradition qui permettait de remonter jusqu'à la guerre de Troie.

Des rapprochements de ce genre, propres à nous étonner, étaient familiers aux anciens, qui croyaient pouvoir en tirer parti. Je me bornerai à citer ceux qu'Étienne de Byzance a conservés dans son article Καυλωνία ; on y découvre que le nom de cette ville trouverait son explication dans le terme

68. Sur les armes de Memnon, voir J. PLEY, *Real-Encyclopädie*, XV, 1932, col. 640. Voir la liste des reliques dressée par Fr. PFISTER, *op. cit.*, p. 331-332. Sur le bouclier de Diomède, dont les Argiens revendiquaient la possession (CALLIMAQUE, *Hymnes*, V, 35), voir mon article dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres*, 1989, p. 82 ss.

69. Voir mon article (cité n. 68), p. 93.

70. Pour des exemples, voir mon article (cité n. 68), p. 94 ss.

71. Voir mon article (cité n. 68), p. 93, n. 167.

Αὐλωνία⁷² ; que Métaponte devrait son nom à Métabos⁷³, qu'Épidaure se serait appelée jadis Ἐπίταυρος (cf. St. Byz, s.v. Ἐπίταυρος) et Clazomènes, Πλαζόμεναι. Je me suis demandé si cette forme Πλαζόμεναι, fabriquée dans l'officine de quelque érudit, ne se rattachait pas aux traditions légendaires relatives aux îles flottantes⁷⁴.

IV. DIEUX ET HÉROS : LE PRIVILÈGE DE L'IMMORTALITÉ

L'histoire des armes d'Achille nous amène à nous interroger sur les rapports que les héros d'Homère entretiennent avec les divinités. On peut dire que les dieux d'Homère mettent un véritable acharnement à s'occuper des affaires humaines. Ils prennent parti pour l'un ou l'autre camp et l'on voit même s'engager à ce sujet de véritables disputes. Il suffit de se reporter aux griefs adressés par Héra à Zeus et à la réponse du Cronide (I, 536 s.). Il faudra qu'Héphaïstos intervienne pour apaiser les esprits et tenter de régler cette querelle de ménage. Le prétexte en est une intervention de Thétis, venue demander à Zeus de donner la victoire aux Troyens jusqu'au jour où les Achéens rendront à Achille l'honneur qui lui est dû (I, 503 ss.).

Ainsi, dieux et hommes ne cessent de se trouver côte à côte dans le récit du poète. Et pourtant, il existe entre eux un fossé infranchissable. Les dieux sont immortels, privilège auquel ne peuvent prétendre les pauvres humains⁷⁵. Cette distinction est rappelée en différents endroits de l'épopée. Aphrodite, blessée au poignet par Diomède, se réfugie auprès de sa mère, Dioné, et elle exprime son indignation : « les Danaens maintenant font la guerre aux Immortels » (V, 380). Arès aussi s'indigne quand Diomède l'a blessé au bas-ventre et il vient se plaindre auprès de Zeus en personne « comment admettre que les dieux subissent les pires tourments, et cela à cause des hommes » (V, 872 ss.) Autre exemple encore. Quand Achille a été dupé par Apollon, qui a pris les traits du Troyen Agénor, il doit subir les

72. Sur Αὐλωνία et l'αὐλών thessalien, où Apollon est allé cueillir le laurier, voir mon article, « L'Apollon de Caulonia » dans la *Revue belge de numismatique* 1959, p. 19 ss.

73. Sur ce Métabos, fondateur mythique de Métaponte, voir J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*², 1957, p. 329.

74. La documentation a été réunie par A.B. COOK, *Zeus. A Study in Ancient Religion*, III, 2, 1940, p. 975 ss. ; voir aussi P. MORET, « Planesiai, îles erratiques de l'Occident grec », *Revue des études grecques* 1997, p. 25 ss.

75. Si l'on s'en tient aux données de l'*Illiade*, Ganymède, échanson de Zeus, serait une exception ; il est destiné à vivre avec les Immortels (XX, 235).

railleries du dieu : « Tu n'es qu'un homme ; je suis, moi, un dieu immortel (αὐτὸς θνητὸς ἐὼν θεὸν ἄμβροτον, XXII, 9) ». Trait significatif, quand le véritable Agénor se trouve en présence d'Achille, il tente de se rassurer ; dans les propos que lui attribue le poète, il note qu'Achille n'est pas invulnérable et que tous les humains reconnaissent en lui un mortel (XXI, 569).

Ainsi même Achille, qui l'emporte de loin sur tous les Achéens, ne peut échapper à son destin. Mais si l'immortalité est le privilège des dieux, elle peut s'étendre à certains objets. C'est le cas bien entendu de ce qui appartient aux Immortels et qui fait partie du personnage. On peut citer comme exemple la robe d'Aphrodite (ἀμβροσίου διὰ πέπλου, V, 338) ou celle d'Héra (ἀμβρόσιον ἐανόν, XIV, 177), la jante du char d'Héra (χρυσή ἵτις ἄφθιτος, V, 724) les sandales d'Hermès (πέδιλα ἀμβρόσια χρύσεια, XXIV, 340-341). Indestructibles aussi sont le siège en or qu'Héra promet à Hypnos s'il accepte de l'aider à endormir Zeus (θρόνον ἄφθιτον, XIV, 238) et les demeures des divinités (XIII, 22 ; XVIII, 370). Même l'herbe que le Simois fait pousser pour servir de nourriture aux chevaux d'Héra est une substance immortelle (ἀμβροσίην, V, 777).

Ceci nous amène à traiter de l'ambrosie, telle que nous la connaissons par l'*Iliade*. Essayer d'en préciser la nature est une tentative vouée à l'échec⁷⁶. Mais on est surpris des multiples emplois que lui attribue le poète. Cette substance divine sert à Héra pour effacer les souillures de son corps (XIV, 170). Apollon l'utilise pour préserver de la corruption le cadavre de Sarpédon, qu'il revêt de vêtements divins (ἀμβροτα εἶματα, XVI, 680). Le cadavre d'Hector est l'objet des mêmes soins : Aphrodite l'oint d'une huile divine (ἐλαίῳ ἀμβροσίῳ, XXIII, 186-187). Ainsi cette substance que son nom même désigne comme immortelle⁷⁷ peut être appliquée à des mortels privilégiés.

L'égide aussi se prête aux usages les plus variés. Pourvue de cent franges, tout en or, elle ne connaît ni l'âge, ni la mort (ἀγήραον ἀθανάτην τε, II, 447). Zeus porte-égide (αιγίοχος) en est le maître. On voit le dieu tout puissant brandir l'égide, couvrir l'Ida de nuages, lancer l'éclair, ébranler les montagnes et semer ainsi la terreur dans les rangs des Achéens (XVII, 593-

76. Voir la note de P. MAZON dans son édition de l'*Iliade*, t. III, p. 46.

77. Pour l'étymologie et la signification d'ἀμβρόσιος « épithète de tout ce qui concerne les Immortels », voir P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s.v. Βροτός.

596). Mais d'autres divinités se servent de cette arme au pouvoir magique. Athéna jette sur ses épaules « l'égide frangée, redoutable, où s'étalent en couronne Déroute, Querelle, Vaillance, Poursuite qui glace les cœurs » et on y ajoutera la tête effrayante de la Gorgone (V, 732-742). On trouve aussi l'égide entre les mains d'Apollon. Lorsque le dieu l'agite, il frappe les Achéens d'un sortilège (ἔθελεξε, XV, 322) et il met l'armée en déroute.

Il en est de l'égide comme de l'ambrosie : les dieux peuvent s'en servir au profit des mortels. Athéna jette l'égide sur les épaule d'Achille quand le héros s'apprête à se montrer aux Troyens. L'effet magique est augmenté par le nimbe d'or qui orne son front et par la flamme qui jaillit de son corps. À ce spectacle propre à effrayer les Troyens, s'ajoutent des cris poussés par Achille et qui sèment la panique dans les rangs des ennemis (XVIII, 203 ss.). L'égide peut aussi protéger un cadavre : quand Achille a traîné derrière son char le corps d'Hector, qu'il laisse ensuite dans la poussière, Apollon couvre le corps du prince troyen de son égide d'or (XXIV, 20-21).

L'objet qui me paraît le plus propre à souligner les rapports qui existent, dans la tradition homérique, entre les dieux et les hommes, est le sceptre d'Agamemnon. Ce sceptre est pourvu d'une sorte de généalogie qui en souligne le pouvoir : fabriqué par Héphaïstos, il avait appartenu à Zeus qui l'avait remis à Hermès, le Messager. Il était passé ensuite entre les mains de Pélops, d'Atrée et de Thyeste et il se trouvait pour finir en la possession d'Agamemnon (II, 100 ss.). Depuis Pélops, il faisait partie du patrimoine familial. Quand Ulysse, sur l'ordre d'Athéna, se précipite pour tenir aux Achéens des discours qui les empêcheront de s'embarquer et de regagner leur patrie, il reçoit d'Agamemnon le sceptre héréditaire, indestructible (πατρώιον, ἄφθιτον αἰεὶ, II, 186).

Il existe ainsi des objets privilégiés, issus d'une officine divine, et qui peuvent passer entre les mains des hommes. C'est le cas du sceptre d'Agamemnon. C'est aussi le cas des armes d'Achille. Si l'on remonte aux origines, qu'il s'agisse du premier ou du second armement, elles appartenaient au monde des dieux avant de passer aux mains des hommes. On est tenté de croire qu'il n'y a jamais eu qu'un seul armement. Le second est une création du poète ; comme j'ai tenté de le montrer, il est intimement lié à la structure même de l'œuvre, dont l'intérêt se trouve ainsi renouvelé. L'efficacité protectrice des nouvelles armes est démontrée dans les combats qui opposent Achille à plusieurs guerriers troyens. Mais leur pouvoir magique n'empêche pas la mort d'accomplir son œuvre. Qu'il s'agisse de Sarpédon,

fils de Zeus, que son père aurait voulu protéger⁷⁸, d'Hector ou d'Achille, tous deux porteurs d'armes dotées de vertus surnaturelles, ils subiront le sort qui attend tous les êtres humains. Il y a là un terrible avertissement. L'histoire des armes d'Achille comporte un enseignement que l'on ne saurait oublier.

Léon LACROIX *

78. Aux hésitations de Zeus, Héra répond : « Quoi ! Un simple mortel, depuis longtemps voué à son destin, tu voudrais le soustraire à la mort cruelle ? » (XVI, 441-442).

* Membre de l'Académie royale de Belgique.